

**PHOTO**

**Pré-spécialisation VILLE ET PROJETS (parcours de Master 2)**

(1 option = 1 vœu -2 vœux maximum par ordre de préférence-)

- Option P.U. - Projet Urbain
- Option RESAD - Réseaux Accessibilités et Déplacements
- Option P.I.F : Politique et Ingénierie foncière

Postulez-vous pour une autre pré-spécialisation du Master 1 U.A. -parcours professionnel ENVAR- ?  
OUI NON (barrer la mention inutile)

**Si oui**, laquelle :

Choix 1 : .....

Choix 2 : .....

**N.B. : Vous devez établir un dossier de candidature pour chaque PRE-SPECIALISATION (2 dossiers maximum)**

NOM .....Prénom : .....

DATE de NAISSANCE : .....LIEU DE NAISSANCE : .....

NATIONALITE : .....

Adresse personnelle : .....

Tél. : ..... e-mail : .....

Adresse où doit être expédié le courrier : .....

Situation universitaire 2017/2018 - indiquer la formation : .....

Etablissement fréquenté en 2017/2018 :  
.....

Ou autre situation 2017/2018 (préciser): .....

NOM.....Prénom :.....

## SCOLARITE

	Année d'obtention	Etablissement fréquenté	Intitulé de la formation	moyennes semestrielles, nombre de crédits obtenus
<b>Baccalauréat</b>				
<b>Bac +1</b>				1 <sup>er</sup> semestre :
				2 <sup>ème</sup> semestre
<b>Bac + 2</b>				1 <sup>er</sup> semestre :
				2 <sup>ème</sup> semestre
<b>Bac + 3</b>				1 <sup>er</sup> semestre :
				2 <sup>ème</sup> semestre

**NOM** ..... **Prénom** : .....

**Langues vivantes** : (lues, écrites, parlées) - Remplir le tableau suivant en fonction de votre niveau  
(1 : moyen – 2 : bon – 3 : très bon)

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	AUTRE (préciser)
<b>Compréhension écrite</b>				
<b>Expression écrite</b>				
Compréhension orale				
Expression orale				

Avez-vous déposé un dossier de validation d'études auprès de l'université de Lille ?

OUI

NON (barrer la mention inutile)

Si oui : N° du dossier : .....

DATE :

Signature

**LE DOSSIER "COMPLET" DOIT PARVENIR AU PLUS TARD, le MARDI 22 MAI 2018**  
**à Université de Lille - Cité Scientifique**  
UFR de géographie et Aménagement  
I.A.U.L. – Institut d'Aménagement et Urbanisme de Lille  
A l'attention de Mme DEZODT , secrétaire  
Bâtiment SH3 – Porte B 116 – Bureau 111  
59655 VILLENEUVE-d'ASCQ Cédex

Secrétariat : [sandrine.dezodt@univ-lille.fr](mailto:sandrine.dezodt@univ-lille.fr) - Tél. : + 33 (0)3 28 77 85 04  
Site : <http://geographie.univ-lille1.fr>

## **PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT et UNIQUEMENT A CE FORMULAIRE :**

1 - un curriculum vitae détaillé

2 - une lettre manuscrite de motivations, **obligatoirement sur 1 page** dans laquelle vous indiquerez vos qualifications, votre expérience, les raisons de votre choix pour cette formation, vos aspirations, intérêts, projet professionnel.

3 - la photocopie des diplômes obtenus y compris le bac et obligatoirement les relevés de notes, Licence.

4 – **Deux** enveloppes format 162X229 mm libellées à votre adresse et affranchies au tarif en vigueur :

1 enveloppes affranchie à 0.95 € (jusque 20 g) et une à 1.90 € (de 20 g à 100g) tarifs au 01/01/2018 – lettre prioritaire)

5- deux photos d'identité (dont 1 à apposer sur le dossier de candidature, la 2<sup>ème</sup> sera mise dans une enveloppe – indiquer votre nom et prénom au verso de la photo)

### **IMPORTANT : A LIRE TRES ATTENTIVEMENT**

**Attention, si vous êtes dans l'une des situations ci-dessous :**

- ***Etudiants avec titre(s) et diplômes étrangers résidant à l'étranger au moment de la demande d'admission***
- ***Etudiants avec titre(s) ou diplôme(s) étranger(s) ayant débuté un cursus universitaire en France l'année précédente, en M1 ou en M2, et n'ayant pas obtenu leur année.***
- ***Etudiants diplômés d'établissements dispensant des enseignements du supérieur : écoles ou établissements privés ou publics français (hors universités publiques) même si ces derniers sont habilités à délivrer des licences et masters avec ECTS,***
  - Vous devez obligatoirement constituer un dossier de demande de validation d'études accomplies antérieurement, (selon votre situation) en parallèle de vos démarches d'admission sur dossier si l'entrée dans la formation se fait sur dossier et avant d'entamer le processus d'inscription administrative en Juillet (quelles que soient les modalités d'entrée dans la formation)

Il s'agit d'une procédure de dispense du titre requis pour accéder à la formation.

**Pour savoir comment procéder et selon quel calendrier faire les démarches, répondez au questionnaire à partir du lien suivant :**

<http://webgestion4.univ-lille1.fr/demarche>

***Nota : Il n'y aura pas de régularisation pour les candidats qui n'auraient pas fait cette démarche obligatoire dans le délai imparti. Cela emporte l'impossibilité de s'inscrire administrativement dans la formation, même si vous avez obtenu par ailleurs, après examen de votre candidature, un accord du responsable de la formation pour intégrer cette dernière.***

### **IMPORTANT :**

Vous souhaitez entrer en Master 1 U.A. -Urbanisme et Aménagement-, et :

Vous êtes titulaire d'un diplôme étranger : la maîtrise de la langue française est demandée (B2).

De manière générale, tout étudiant étranger doit justifier d'une certification en langue française : DELF B2 ou de préférence le DALF C1

Vous devez suivre la procédure indiquée sur le site de l'Université de Lille à partir du lien :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire/>

Vous avez entamé une licence 3 dans une autre université française et souhaitez entrer en Master 1 : suivre la procédure à partir du lien

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire/>

Vous avez entamé un parcours français hors LMD (Ecole de commerce, Ecole privée, Licence Pro. –dont la vocation principale est l'insertion professionnelle immédiate - La Licence professionnelle a pour objectif premier l'insertion professionnelle « au niveau II » juste après l'obtention du diplôme. La poursuite d'études en Master reste « exceptionnelle ». Bien évidemment, cette poursuite d'études s'inscrit pleinement dans le cadre de la « Formation Tout au Long de la Vie » après une expérience professionnelle ou issu de l'UE - : <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire/>

### **Si votre dossier est retenu :**

**EPREUVES D'ADMISSION** : Épreuve écrite sur un thème de culture générale en lien avec le parcours d'une durée de 45 mn à 1 H (commentaire de texte ou questions) suivi d'un entretien (sur compétences et motivations).

**DATE DES EPREUVES** (sur 1 journée) :

**LUNDI 25 JUIN 2018**

**RESULTAT** : les candidats ADMIS seront informés par mail avant le 30 JUIN 2018.